



QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

Ministère du Travail, des
Relations Sociales, de la Famille
et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la
Jeunesse, des Sports et de la Vie
Associative

BILAN 2008

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage

SI DES EAUX DE LA FONTBELLE

Exploitant

SI DES EAUX DE LA FONTBELLE

RESSOURCE

Vous êtes alimentés par 1 captage :

PR D'ESCALMELS

Arrêté préfectoral du : 02/02/1977

TRAITEMENT

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

TTP CHLORE FONTBELLE

Traitement et désinfection
- DIOXYDE DE CHLORE

Ce bilan a été établi
à partir des
prélèvements effectués
à la diligence de la
DDASS
(articles R 1321-1 à R
1321-66 du Code de
la Santé Publique)



Après plusieurs jours
d'absence, laissez couler
quelques instants avant
de prélever de l'eau
destinée à la boisson.



Consommez
exclusivement l'eau du
réseau d'eau froide.
Si vous la conservez,
placez-la au frais dans
un récipient fermé (pas
plus de 24 heures).

Distribution FONTBELLE (BAS CANTON)

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité mesuré : 91 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour desherber ou pour lutter contre les maladies des cultures

Valeurs mesurées : mini. : 0,000 µg/l - maxi. : 0,010 µg/l - moyenne : 0,005 µg/l

Détection de pesticides dont les teneurs restent inférieures à la limite de qualité

DURETE

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

Valeurs mesurées : mini. : 1,3 °F - maxi. : 1,5 °F - moyenne : 1,4 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).

ARSENIC

Elément d'origine naturelle

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Teneurs en arsenic inférieures à la limite réglementaire.

CHLORITE

Substances indésirables résultant de l'action du désinfectant sur une eau chargée en matière organique

Valeurs mesurées : mini. : 387,00 µg/l - maxi. : 816,00 µg/l - moyenne : 662,25 µg/l

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/l

Teneurs en chlorites supérieures aux références de qualité.

CHLORE RESIDUEL

Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau

Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/LCl2 - maxi. : 0,28 mg/LCl2 - moyenne : 0,07 mg/LCl2

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Absence de chlore résiduel constatée sur un ou plusieurs échantillons prélevés.

CONCLUSION

Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité bactériologique satisfaisante. Ressource pouvant présenter de façon ponctuelle des traces de pesticides.
Un ajustement du traitement de désinfection est nécessaire pour maintenir une bonne qualité bactériologique et organoleptique de l'eau.

La saveur ou la couleur
de l'eau distribuée change ?

**SIGNELEZ-LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR D'EAU
(voir facture d'eau)**

Ces informations sont fournies par la DDASS du Cantal, en application du Code de la Santé Publique.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS du CANTAL
Service Santé-Environnement
1 Rue du Rieu 15005 AURILLAC
Tél : 04.71.46.83.49